

## Mise en place de la DCE dans les masses d'eau côtières des Pays de la Loire - Prospection de la flore et de la faune benthiques et proposition d'un réseau de surveillance



The Water Framework Directive (WFD) sets an objective of "good condition" for aquatic environments by 2015. Its implementation along the shoreline is the object of a well-established collaboration between the Ministry of Ecology and Sustainable Development (which became the Ministry of Sustainable Ecology, Development and Urban Planning), the Water Agencies and IFREMER. While the MEDD/IFREMER national agreement brings elements of methodology and general knowledge for managing French shoreline policy, it covers only very partially the needs of shoreline politics in Brittany and the Pays de la Loire region, and requires supplementary items linked to the specifics of the Loire-Brittany shoreline: very widespread and numerous water masses due to the presence of islands, and, moreover, displaying great diversity, increased pressure on the coastal and transitional waters, numerous water masses in which "good condition" is in danger of not being reached in 2015... The Loire-Brittany shoreline (40% of the French coastline, about 2,000 km) was divided into 39 coastal water masses on the basis of hydrodynamic and sedimentary criteria. Among these water masses, 25 will be monitored as the control group for the whole of the hydrological, chemical and biological parameters defined by the WFD. The 30 transitional water masses (16 of which were selected as a control) are not addressed in this document: in fact, the groups of experts have not yet determined the relevance of monitoring benthic metrics in transitional water masses. Thanks to the numerous data that exist on the quality of the marine environment in Loire-Brittany, most points of the monitoring network could be defined for chemical, hydrological and phytoplanktonic parameters., Mise en place de la DCE dans les masses d'eau côtières des Pays de la Loire - Prospection de la flore et de la faune benthiques et proposition d'un réseau de surveillance La Directive Cadre sur l'Eau fixe un objectif de « bon état » des milieux aquatiques à l'horizon 2015. Sa mise en place sur le littoral fait l'objet d'une collaboration bien établie entre le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (devenu récemment Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables), les Agences de l'Eau et l'Ifremer. Si la convention nationale MEDD/Ifremer apporte des éléments méthodologiques et de connaissance générale pour la conduite de la politique littorale française, elle ne couvre que très partiellement les besoins de la politique littorale en Bretagne et Pays de la Loire, et nécessite des compléments liés à la spécificité du littoral Loire-Bretagne : masses d'eau très nombreuses et très étendues du fait de la présence d'îles, et présentant de surcroît une grande diversité, pressions accrues sur les eaux côtières et de transition, nombreuses masses d'eau dans lesquelles le bon état risque de ne pas être atteint en 2015,... Le littoral Loire-Bretagne (40 % de la façade maritime française, soit environ 2000 km) a été découpé en 39 masses d'eau côtières sur la base de critères hydrodynamiques et sédimentaires. Parmi ces masses d'eau, 25 seront suivies au titre du contrôle de surveillance pour l'ensemble des paramètres hydrologiques, chimiques et biologiques définis par la DCE. Les 30 masses d'eau de transition (dont 16 ont été sélectionnées pour le contrôle de surveillance) ne sont pas abordées dans ce document : en effet, les groupes d'experts n'ont pas encore statué sur la pertinence du suivi des indicateurs benthiques dans les masses d'eau de transition. Grâce aux nombreuses données qui existent sur la qualité du milieu marin en Loire-Bretagne, la plupart des points du réseau de surveillance ont pu être définis pour les paramètres chimiques, hydrologiques et phytoplanctoniques. Pour les paramètres faune et flore benthiques (macroalgues, invertébrés de substrat meuble, herbiers de zostères, bancs de maërl), les stratégies d'échantillonnage ont été décrites dans un document de référence (Guillaumont et Gauthier, 2005). Alors qu'en Bretagne, le réseau REBENT <http://www.rebent.org/> a permis de choisir les points de suivi benthique qui répondent aux objectifs de la DCE (Guillaumont et al., 2006), de l'estuaire de la Loire à La Rochelle, les données relatives à la faune et la flore benthiques sont rares, éparses et le plus souvent anciennes, ce qui rend difficile le choix des points de suivi. Guillaumont et al. (2006) ont réalisé, à la demande de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB), un travail préalable d'inventaire et de mise en forme des données existantes dans les Pays de la Loire et proposé une première stratégie d'échantillonnage. Sur la base de cette étude et de l'inventaire bibliographique et cartographique réalisé par Bio-Littoral en 2005, l'Ifremer et l'AELB ont décidé de réaliser, à partir de l'été 2006, un échantillonnage prospectif du benthos, afin de déterminer les points de suivi DCE le plus judicieusement possible. Cette prospection s'est déroulée dans les masses d'eau du littoral des Pays de la Loire sélectionnées pour le contrôle de surveillance DCE (Fig. 1) : GC46 (Loire Large), GC47 (Île d'Yeu), GC48 (Baie de Bourgneuf), GC50 (nord des Sables d'Olonne) et GC 53 (Pertuis Breton). Cette opération préliminaire a pour objectif de sélectionner les stations à retenir pour le réseau de sites pérennes permettant de répondre aux objectifs de la DCE dans le cadre du contrôle de surveillance qui sera mis en place à partir de 2007. Ce document présente l'essentiel des résultats des suivis réalisés en 2006. Dans la mesure où il n'existait aucune donnée antérieure pour la plupart des paramètres dans les masses d'eau DCE des Pays de la Loire, ces premiers résultats ne prétendent pas à l'exhaustivité et seront complétés et précisés dans les prochaines années grâce aux données acquises par la surveillance DCE. L'ensemble des résultats bruts sera mis à disposition par saisie informatique dans la base de données Quadrige<sup>2</sup> dès son ouverture opérationnelle prévue fin 2007.

**Auteurs du document :** Barille, Anne-laure, Harin, Nicolas, Sauriau, Pierre-guy, Truhaut, Nicolas, Oger-jeanneret, Helene

**Thème (issu du Text Mining) :** MILIEU NATUREL, FAUNE

**Date :** 2007-06

**Format :** text/xml

**Langue :** Inconnu

**Droits d'utilisation :** info:eu-repo/semantics/openAccess, restricted use

**Télécharger les documents :** <https://archimer.ifremer.fr/doc/2007/rapport-2591.pdf>

<https://archimer.ifremer.fr/doc/2007/sup-2591.pdf>

<https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/2591/>

**Permalien :** <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/mise-en-place-de-la-dce-dans-les-masses-d-eau-cotieres-des-pays-de-la-loire-prospection-de-la-flore-2>



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Agence française pour la biodiversité (AFB)

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT